

VILLAGE DE POINTE-VERTE

PROCÈS VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE

Date : le mardi 9 décembre 2014
Heure : 19 h
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire adjoint, John Kowtaluk, appelle la réunion à l'ordre à 19h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Normand Doiron - Maire
- John Kowtaluk - Maire adjoint
- Alvine Haché – conseillère
- Michel Haché – conseiller
- Marc Arseneau – conseiller

M. le maire adjoint, John Kowtaluk, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 121-14 Proposée par : Marc Arseneau
Appuyée de : Michel Haché

Que le point 7. C remplace le point 5 à l'ordre du jour et que le procès-verbal soit adopté tel que modifié.

Pour : 3
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts

a) **Aucun**

5. Assermentation du maire – Normand Doiron

En vertu de l'article 33 (4) de la Loi sur les municipalités, le secrétaire municipal. M. Vincent Poirier, procède à l'assermentation du maire, M. Normand Doiron.
M. le maire Doiron prend la présidence de la réunion.

6. Finance

a) Création de fonds de réserve touristique

Résolution : 122-14 **Proposée par : Alvine Haché**
Appuyée de : Michel Haché

Qu'un fond de réserve d'opération touristique d'un montant de 31 000\$ soit créé.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Création de fonds pour mesures d'urgence

Résolution : 123-14 **Proposée par : Michel Haché**
Appuyée de : John Kowtaluk

Attendu que des dépenses imprévues et extraordinaires peuvent survenir en raison de catastrophes naturelles ou autre telles que décrits dans notre plan de mesure d'urgence.

Attendu que des sommes pour couvrir ces dépenses imprévues ne sont pas prévues dans les budgets municipaux.

Il est par la présente résolu qu'un fond de réserve d'opération pour mesures d'urgence soit créé afin de couvrir les dépenses en cas de catastrophe survenant relativement à l'application du plan des mesures d'urgence du Village de Pointe-Verte ou en rapport avec des dépenses policières inattendues.

Il est par la présente résolu qu'un montant de 5000\$ soit assigné à cette réserve pour l'année financière 2014.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Personnel

a) Membre du comité mixte de la BNPP

Résolution 124-14 **Proposée par : Michel Haché**
Appuyée de : Alvine Haché

Que M. Normand Doiron soit nommé afin de représenter le Village de Pointe-Verte auprès du comité mixte de la Police BNPP à partir du 10 décembre 2014.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Représentant auprès de la CSR

Résolution 125-14 **Proposée par : John Kowtaluk**
Appuyée de : Marc Arseneau

Que M. Normand Doiron soit nommé afin de représenter le Village de Pointe-Verte au conseil de la Commission des Services Régionaux 3 (Chaleur) à partir du 10 décembre 2014.

Pour : 4
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

8. Affaires nouvelles

9. Prochaine réunion

15 décembre à moins d'indication contraire du secrétaire

10. Levée de la réunion

Proposée par Michel Haché